
**RAPPORT ANNUEL
2004-2005**

**CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
SEPTEMBRE 2005**

Membres du Conseil des arts

Présidente : Vicky Lentz, Edmundston (démission en novembre 2004)
Premier vice-président : Paul E. Daigle, Fredericton (président intérimaire)
Deuxième vice-présidente : Suzanne Hill, Rothesay
Secrétaire-trésorière : Odette Snow, Moncton
Membres : Mark Blagrove, Ph. D., Sackville
Anne Compton, Ph. D., Rothesay
Ludmila Knezkova-Hussey, Ph. D., Bathurst
Michel LeBlanc, Caraquet
Claude LeBouthillier, D.E.A., Caraquet
Shane Perley-Dutcher, Fredericton
David Umholtz, Deer Island
Christian Whalen, Island View

Directrice générale

Pauline Bourque, B.Sc., LL.B.

Comités

Bureau de direction : Paul E. Daigle (président intérimaire), Suzanne Hill, Vicky Lentz (présidente) et Odette Snow

Programmes et jurys : Anne Compton (présidente), Paul E. Daigle, Suzanne Hill, Richard Hornsby, Claude LeBouthillier, Shane Perley-Dutcher et David Umholtz

Politique des arts : Paul E. Daigle (président), Mark Blagrove et Christian Whalen

Finances : Odette Snow (présidente) et Michel LeBlanc

Candidatures : Suzanne Hill (présidente), Anne Compton, Paul E. Daigle et Claude LeBouthillier

Conférence ECA 2005 : Mark Blagrove/LGC Herménégilde Chiasson (co-présidents) et membres ad hoc : Bernard J. Cormier, Jane Fullerton, Kathryn Hamer, Bernard Riordon, O.C., Marie-Paule Thériault, Michael Wennberg et Darrin White

Prix d'excellence : Paul E. Daigle (président), Suzanne Hill et Odette Snow

Révision des règlements et de la gouvernance : Paul E. Daigle (président), Mark Blagrove et Michel LeBlanc

Fondation des arts : Michel LeBlanc, Vicky Lentz/Paul E. Daigle et Odette Snow

La page couverture a été conçue par Goose Lane Editions et le document a été mis en page par Denise Violette.

TABLE DES MATIÈRES

Mandat	4
Mot du président par intérim	5
Mot de la directrice générale	6
Activités 2004-2005	7
Rapport sur les indicateurs de rendement	15
Résultats des concours 2004-2005	19
Événements marquants de l'année 2004-2005	23
Rapport financier 2004-2005	25
Membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick	31

LE CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mandat

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est une agence autonome de financement des arts dont le mandat est de:

favoriser et promouvoir la création artistique;

encourager l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;

conseiller le gouvernement en matière de politique dans le secteur des arts;

réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;

gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) fut créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. *La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* fut votée le 9 novembre 1990 et entra en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi fut amendée en 1999 (*Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*) afin d'élargir l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick comprend douze membres bénévoles représentant les cinq régions de la province, les diverses communautés linguistiques et autochtones, ainsi qu'une variété de disciplines artistiques.



Oeuvres de
M. Claude Roussel tirées de l'exposition CRÉA-PASSION
présentée de juin à septembre 2004 à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, campus de Moncton.
M. Roussel est le premier artiste à se mériter le Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute
une vie dans le domaine des arts au Nouveau-Brunswick. Ce prix lui a été décerné lors du gala des
Prix d'excellence 2005. (Photos : gracieuseté de Claude Roussel)

MOT DU PRÉSIDENT PAR INTÉRIM



Paul E. Daigle crée les costumes pour
La flûte enchantée.
Photo : Bruce Monk

À la fin octobre 2004, j'ai assumé la présidence par intérim du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Ce rapport annuel présente les projets réalisés durant l'année financière 2004-2005. Les résultats obtenus sont le fruit du travail soutenu et de la persévérance des membres du conseil d'administration de même que du personnel. Même si Mme Lentz a été incapable de terminer son mandat de présidente, les résultats de son travail sont mis en évidence dans ce rapport.

En étroite collaboration avec le bureau de direction du CANB, les comités du conseil d'administration et les conseillers, notre directrice générale, Pauline Bourque, a poursuivi son travail assidu afin de terminer tous les projets en cours tout en renforçant la position de l'organisme et en élaborant de nouvelles stratégies pour l'avenir.

Des changements ont été apportés aux programmes de financement comme il avait été recommandé par le Comité des programmes et jurys. Ces recommandations figurent dans le présent rapport. Un vaste programme provincial de sensibilisation du public dirigé par la directrice générale et l'agent de programme, Robert Barriault, a été lancé - il s'agissait d'un suivi pratique à notre nouvelle stratégie de communication lancée à Moncton où nous avons dévoilé notre nouvelle image de marque, **artsnb**, en vue de rehausser le profil de notre organisme et de resserrer les liens avec les artistes du Nouveau-Brunswick.

Nous mettons actuellement la dernière touche aux recommandations énoncées dans notre plan stratégique avant de les mettre en oeuvre. À titre de membre du conseil d'administration, le Dr Mark Blagrove préside le comité de direction de la conférence Espace culturel Atlantique (qui se tiendra en septembre et octobre 2005 durant notre prochaine année financière.) Cette conférence est non seulement une des dernières recommandations inscrites à notre plan stratégique, mais elle est aussi une des plus ambitieuses et qui exige le plus de ressources humaines.

Les Prix de la Fondation et les Prix d'excellence du CANB ont été repensés afin que les deux cérémonies de présentation se tiennent au même moment. Les séances de planification ont été une activité collective très fructueuse pour le CANB et la FANB.

Le 25 février 2005, Pauline Bourque et moi-même avons été invités par le premier ministre Bernard Lord à représenter le CANB à une rencontre de consultation pour la culture. De nombreux organismes culturels représentatifs du Nouveau-Brunswick ont été invités à participer à cette table ronde. Cette rencontre nous a permis de constater que le gouvernement est réellement intéressé et engagé à favoriser le développement de toutes les disciplines culturelles de notre province. Le gouvernement a également joué un rôle clé en lançant une série de rencontres qui doivent se tenir au cours de la prochaine année financière afin d'examiner et d'actualiser notre politique culturelle.

Je tiens à remercier notre directrice générale et le personnel du CANB/**artsnb** pour leur dévouement et leur excellent travail. L'engagement de ces personnes envers notre organisme est hautement apprécié par tous les membres du conseil d'administration. Il faut également exprimer notre gratitude à tous les membres du conseil d'administration, des professionnels très occupés par leur travail respectif, qui donnent généreusement de leur temps et qui nous font profiter de leur savoir-faire.

Enfin, au nom du CANB/**artsnb**, je tiens à remercier le ministre chargé du Secrétariat à la culture et au sport, Percy Mockler, pour son engagement et son appui à cette agence de financement autonome. Le ministre Mockler a la responsabilité d'un portefeuille important et complexe et sa compréhension à l'égard de notre position particulière au sein du Secrétariat constitue une reconnaissance qui démontre que les arts et les artistes s'avèrent un élément essentiel de nos vies et de notre identité comme citoyens du Nouveau-Brunswick.

Paul E. Daigle

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Nous venons de terminer une année mouvementée avec l'introduction de notre nouvelle marque de commerce, **artsnb**, la modification de quelques-uns de nos programmes, la publication du premier bottin des artistes autochtones et du rapport final de la première conférence Espace culturel Atlantique 2002, l'organisation de la première réunion tripartite des bailleurs de fonds des provinces de l'Atlantique et la mise sur pied du comité directeur de la deuxième édition de la conférence Espace culturel Atlantique. Nous avons changé le format des cérémonies des Prix d'excellence et ajouté le Prix du Lieutenant-gouverneur pour célébrer l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts. Nous avons rencontré les artistes à maintes reprises et participé à des colloques à travers le Canada. Enfin, nous avons ouvert nos esprits et nos coeurs aux partenariats internationaux. Malgré tout ce bouillonnement d'activités, je ne peux m'empêcher de m'interroger sur la pauvreté des artistes.

Pourquoi tant de pauvreté chez les artistes? Ou, doit-on être pauvre pour être un vrai artiste? Est-ce que la pauvreté entraîne une richesse d'inspiration? Les statistiques démontrent que le secteur culturel contribue 2,1 milliards de dollars au PNB et est responsable de la création de 34 557 emplois répartis sur le territoire des quatre provinces Atlantique. J'ai du mal à m'expliquer pourquoi dans un secteur si lucratif les artistes demeurent si pauvres. Au Nouveau-Brunswick, un artiste professionnel qui se consacre uniquement à son art, gagne en moyenne 14 000 \$ par année.

Pour compliquer les choses, Revenu Canada semble avoir beaucoup de difficultés à déterminer le véritable statut de l'artiste. Est-il un travailleur autonome ou un employé? Et la *Loi sur le Statut de l'artiste* a du mal à être renforcée par manque de personnel. De plus, les artistes connaissent mal les lois qui gouvernent leur profession. Par exemple, la *Loi sur le droit d'auteur* est là pour protéger l'oeuvre de l'artiste ainsi que les retombées économiques qui en découlent. Pourtant, plusieurs artistes n'y comprennent rien et s'imaginent que poser des questions à un avocat va leur coûter plus cher que la valeur de l'oeuvre.

Tant de questions et si peu de réponses. Voilà les défis qui se pointent pour le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick / **artsnb**. Le nouveau plan stratégique 2006-2009 aura à aborder ces questions et nos nouveaux défis seront de trouver avec nos partenaires des solutions équitables pour éliminer cette apparente injustice.

J'en profite pour remercier notre plus proche collaborateur, le Secrétariat à la culture et au sport, ainsi que notre ministre, l'honorable Percy Mockler, et notre premier ministre, l'honorable Bernard Lord, pour leur engagement continu envers les arts et la culture.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Pauline Bourque'. The signature is fluid and cursive.

Pauline Bourque, B.Sc, LL.B.

ACTIVITÉS 2004-2005

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Introduction

2004-2005, voilà une année pleine de nouveautés. En 2004, nous avons célébré le 400^e anniversaire de l'arrivée des Français en Amérique et, à l'hiver 2005, nous avons lancé **artsnb**, la nouvelle marque de commerce du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, ce qui a entraîné plusieurs modifications à nos programmes de subvention.

Les célébrations du 400^e anniversaire de l'arrivée des Français en Amérique ont permis à plusieurs de nos artistes de se faire valoir sur les scènes régionales, nationales et internationales. Peu importe l'origine de l'artiste, c'est-à-dire qu'il soit autochtone, francophone ou anglophone, si son projet était considéré valable par un jury de pairs, l'artiste recevait une subvention dans le cadre d'un fonds spécial pour célébrer, à sa manière, ce grand événement. Aussi, le Conseil a dû rallonger la sauce en ce qui concerne son programme *Arts sur invitation* puisque le montant accordé dans le budget annuel n'était pas suffisant pour répondre à la grande demande des artistes. On a donc vu et entendu nos artistes à la télé, à la radio et sur des scènes de toutes sortes de Caraquet à Paris. Un momentum tel que l'on voudrait le recréer à chaque année.

artsnb, qu'on le lise en français ou en anglais, c'est pareil. Une idée qui nous est venue afin de renouveler l'image du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Et aussi pour nous distinguer du New Brunswick Arts Council à Saint-Jean. Les artistes, surtout anglophones, avaient beaucoup de difficultés à faire la distinction entre ces deux entités juridiques. **artsnb** est maintenant le reflet de ce que nous sommes aujourd'hui et est aussi porteur d'avenir. Un organisme voué à l'excellence dans les arts professionnels et qui trace le chemin pour ceux et celles qui souhaitent vivre de leur art dans la province qui les a vu naître. Et son slogan, «Voir à l'intérêt supérieur de l'artiste professionnel du Nouveau-Brunswick», est le fondement sur lequel s'inspire toutes les décisions du conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Les nouveautés ne s'arrêtent pas là. Au contraire, l'arrivée de **artsnb** a aussi entraîné d'autres changements. Par exemple, la création d'une catégorie «A» pour nos artistes seniors. Et les artistes de la catégorie «B» s'en réjouissent. Depuis de nombreuses années, on recevait des plaintes que c'était toujours les mêmes artistes qui recevaient les bourses du CANB. Suite à une recherche approfondie des dossiers depuis l'an 2000, nous avons constaté qu'effectivement, lorsque les artistes seniors étaient en compétition avec les artistes en mi-carrière, ces derniers n'avaient aucune chance d'obtenir une bourse. En séparant les catégories, nous permettons à chaque groupe d'assumer son plein potentiel.

Des modifications se sont aussi avérées nécessaires dans les programmes *Artiste en résidence* et *Présentation d'artiste*. Ces programmes ont été conçus pour que les organismes de la province s'impliquent davantage dans le développement de nos artistes. Et ça continue ainsi. Il nous a semblé toutefois important d'ouvrir ces programmes à nos artistes professionnels, après tout, le CANB doit voir à leur «intérêt supérieur». Ce faisant, l'artiste peut maintenant agir de façon pro-active en ce qui concerne le développement de sa carrière. Il peut choisir de se manifester uniquement en province ou il peut rêver de faire une résidence n'importe où dans le monde. Ce que nous souhaitons, c'est de garder nos artistes chez nous tout en leur permettant de se produire ailleurs.

Ces changements ne sont que les premiers balbutiements des projets à venir de **artsnb**. Nous sommes au terme d'un deuxième plan stratégique et les jalons du prochain se posent petit à petit. Il sera empreint de tournées en province, d'ateliers de formation, de développement international et nous souhaitons vivement qu'avec la révision de la politique culturelle, nous pourrions annoncer de nouveaux programmes comme *Bâtisseurs artistiques* qui permettront aux artistes et aux organismes d'entreprendre des projets d'envergure. Ça augure bien.

Nominations

Au cours de l'année, la composition du Conseil des arts a quelque peu changé. Vicky Lentz, a dû quitter la présidence du Conseil pour cause de maladie. Nous la remercions sincèrement pour tout le travail accompli durant son mandat et lui souhaitons bon succès dans ses nouvelles aventures. Paul E. Daigle, 1er vice-président l'a remplacée de façon intérimaire. Jeanne Farrah nous a quitté pour fin de mandat et, de Moncton, Odette Snow, vice-présidente de l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie, s'est jointe au Conseil ainsi que David Umholtz, artiste en arts visuels de Deer Island et Mark Blaggrave, professeur à Mount Allison University à Sackville.

Le comité des mises en candidature, composé de Suzanne Hill (présidente), Anne Compton, Paul E. Daigle et Claude LeBouthillier, a proposé des candidats au Conseil conformément aux règlements administratifs. La seule recommandation faite au ministre Mockler par le conseil d'administration pour une nomination du Lieutenant-gouverneur en conseil fut acceptée : Ludmila Knezkova-Hussey, musicienne, Bathurst.

En septembre 2004, un nouveau bureau de direction a été élu : Vicky Lentz, présidente; Paul E. Daigle, 1er vice-président; Suzanne Hill, 2e vice-présidente; et Odette Snow, secrétaire-trésorière.

Activités du Conseil

Le Conseil des arts a tenu trois réunions d'affaires ainsi qu'une assemblée générale annuelle au cours de l'année. Une réunion d'affaires et l'assemblée générale annuelle se sont déroulées à Fredericton en septembre. Les deux autres réunions d'affaires eurent lieu à Fredericton et à Shediac.

Bureau de direction

Le bureau de direction s'est rencontré à douze reprises au cours de l'année. En novembre, la directrice générale a participé à la rencontre nationale des organismes provinciaux de soutien aux arts qui s'est tenue à Winnipeg et elle a assisté, avec David Umholtz, à la rencontre organisée à Regina par la Conférence canadienne des arts sur le thème du statut de l'artiste. Ludmila Knezkova-Hussey s'est rendue pour sa part au premier Canadian Arts Funders Forum. David Umholtz et la directrice générale ont rencontré, en décembre, une délégation du Maine pour amorcer la discussion sur une entente possible entre cet État et la province du Nouveau-Brunswick. La directrice générale, avec l'assistance du Conseil des arts du Canada, a organisé la première réunion des trois paliers de bailleurs de fonds en Atlantique. Cette rencontre a eu lieu à Moncton en mai 2004. Elle a aussi été nommée représentante de l'Atlantique sur le comité directeur de l'OPSAC qui est l'organisme canadien des bailleurs de fonds. Par ailleurs, un comité a été mandaté de préparer, à l'intention des membres du conseil d'administration, un manuel portant sur la gouvernance. Finalement, une entente a été conclue avec le commissaire canadien pour l'UNESCO afin de publier le rapport final de la conférence Espace culturel Atlantique de mai 2002. Ce rapport a été complété et distribué durant l'année financière 2004-2005.

Finances

L'exercice financier du Conseil s'est soldé par un léger surplus. Le CANB a attribué des subventions d'une valeur de 699 471 \$ dans les programmes réguliers. Le Conseil des arts a reçu cette année la troisième et dernière tranche de 100 000 \$ en provenance de la politique culturelle. L'année précédente, une subvention de 100 000 \$ dans le cadre des célébrations 1604-2004 ainsi qu'un surplus de 80 000 \$ dans le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts ont permis au Conseil des arts de verser des subventions de l'ordre de 842 344 \$. La situation est maintenant stabilisée et, sauf pour augmentation dans ledit fonds en fiducie ou une injection supplémentaire de fonds dans le cadre d'une révision de la politique culturelle, il est prévu que le montant de 700 000 \$ annuellement demeurera stable.

Programmes

Le Conseil continue ses pratiques de contrôle financier adopté durant l'exercice financier 2002-2003 et fait état de toutes les subventions de même que de sa stratégie d'investissement. La somme de 20 362 \$ en fonds de subventions non-réclamées a été recouvrée en fermant les dossiers de projets inachevés pour l'année 2001-2002, selon la limite renouvelable de trois ans du Conseil. Le conseil d'administration du Conseil des arts, par l'entremise de sa directrice, a fait une demande de statut de charité auprès de l'Agence du revenu et des douanes. Le statut lui a été accordé et est effectif à compter d'avril 2005.

Comme mentionné plus haut, le financement des programmes a diminué de façon substantielle en 2004-2005. Cela s'explique du fait que le fonds de réserve de 1,2 M du Fonds de fiducie pour l'avancement des arts a été écoulé et que la Fondation des arts, dû à un changement dans ses objectifs à court terme, n'a pu tel qu'escompté prendre la relève du financement et lever des fonds pour les programmes du Conseil des arts.

Les fonds destinés aux programmes du Conseil des arts sont attribués par l'entremise de jurys formés d'artistes professionnels. Au cours de l'année, trente-six jurés ont participé à huit jurys. Le Conseil remercie toutes ces personnes de leur dévouement dans le système d'évaluation par les pairs.

Le comité des programmes et des jurys a continué de rationaliser les programmes de financement et de superviser le processus d'évaluation par jury. Le comité se préoccupe toujours de la répartition des fonds entre les régions de la province et entre les localités rurales et urbaines. Dans le cadre de son plan stratégique de 2003-2006, le Conseil s'est engagé à mettre sur pied un programme pilote pour examiner cette question.

Ce même comité s'est aussi réuni à quelques reprises pour discuter des changements qui devaient être apportés aux différents programmes du Conseil. Il a proposé des changements notamment aux programmes *Artiste en résidence*, *Présentation d'artiste*, *Arts sur invitation* et *Prix d'excellence*. Le comité a aussi proposé une nouvelle catégorie d'artiste soit la catégorie « A » afin de répondre à un besoin pressant venant de la part des artistes séniors de la province. Ces propositions ont toutes été adoptées, moyennant quelques petites modifications, par le conseil d'administration. Par ailleurs, le comité a reçu la visite ainsi que les sages conseils du Lieutenant-gouverneur, l'honorable Herménégilde Chiasson.

Conférence

En mai 2002, le CANB avait été l'hôte d'une conférence bilingue intitulée «Espace culturel Atlantique : nouvelles directions dans le patrimoine et les arts». L'activité s'était tenue à l'Université de Moncton et à l'Université Mount Allison. Par son envergure et sa portée, cette conférence avait été une première au Canada atlantique. Elle avait regroupé plus de trois cent participants venant des provinces de l'Atlantique, du Québec et de huit pays proches du périmètre de l'Atlantique. Les discussions et les échanges avaient porté sur les orientations stratégiques pour les secteurs des arts et du patrimoine. L'UNESCO avait désigné la conférence comme une des activités officielles de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel. Cette désignation démontrait le potentiel que recèlent les secteurs des arts et du patrimoine et l'importance de travailler ensemble en vue de bâtir une image positive et contemporaine du Canada atlantique.

La conférence «Espace culturel Atlantique : Nouvelles directions dans le patrimoine et les arts» marquait un point tournant au niveau du renforcement de la coopération régionale dans le domaine des arts et du patrimoine.

L'objectif visé par cette activité avait été double : créer une image dynamique et contemporaine des arts et du patrimoine au Nouveau-Brunswick et au Canada atlantique, et favoriser des orientations stratégiques précises pour assurer le développement de ces

secteurs. Y avaient eu lieu les activités suivantes : trente tables rondes composées d'experts et portant sur les orientations stratégiques avaient permis d'aborder un large éventail d'enjeux en matière d'éducation et de promotion, de discussions sectorielles sur les disciplines artistiques, ainsi que des séances sur les politiques et les infrastructures. Des perspectives avaient été explorées en vue de favoriser une collaboration fructueuse entre le secteur des arts, celui du patrimoine et celui des industries culturelles.

La participation à cette conférence avait dépassé de loin les attentes du CANB. La réponse témoignait du besoin de ce genre de rencontre culturelle d'envergure régionale et nationale, impression qui avait été renforcée par le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, lorsqu'il avait inscrit la conférence au programme des activités officielles de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel.

Le Conseil des arts a préparé le rapport sur cette conférence; il a été publié et distribué aux participants en février et mars 2005. En décembre 2004, un comité d'organisation a été mis sur pied à Saint-Jean, N.-B., pour préparer la deuxième édition de la conférence Espace culturel Atlantique.

Arts autochtones

En 2003-2004, ce programme est devenu un programme régulier du Conseil des arts. En 2004-2005, le CANB a continué d'encourager les artistes autochtones à soumettre des demandes d'aide financière. Le jury a remis douze subventions pour un montant total de 50 000 \$. Le CANB a de plus coordonné la mise en page d'un bottin répertoriant les artistes autochtones du Nouveau-Brunswick; ce bottin a été publié en décembre 2004. À la demande du comité des arts autochtones, le bottin sera lancé le 21 juin 2005 lors de la Journée nationale des Autochtones.

Bâtisseurs artistiques

Quoique mis en attente pour cause de manque de fonds, ce programme suscite toujours l'intérêt de la communauté artistique et celui du Conseil des arts. La demande pour ce programme s'est chiffrée à 7,6 millions de dollars. Ont été attribués à l'issue des quatre concours évalués par jury 751 286 \$ représentant 10% de l'ensemble de l'aide financière requise par les artistes et les organismes artistiques. Ce programme a connu un franc succès grâce à des investissements dans des projets de haute visibilité qui renforcent considérablement les capacités administratives et artistiques du secteur des arts au Nouveau-Brunswick. Le Conseil se réjouit de l'esprit d'initiative démontré par la communauté artistique tout au long des trois années qu'a duré le programme. Les projets, tous aussi dynamiques les uns que les autres, ont consolidé la base des arts au Nouveau-Brunswick et ont permis d'atteindre un nouveau public.

Fondation des arts

La relance de la Fondation des arts a donné lieu à plusieurs projets fructueux en partenariat avec le Conseil des arts. La Fondation continue d'offrir son soutien à la Bourse d'études Nel Oudemans et a été cette année encore un partenaire important lors de la présentation des cérémonies et du gala annuel des Prix d'excellence. La Fondation gère à présent le programme de stabilisation des arts en collaboration avec les trois partenaires : Patrimoine canadien, la Direction du développement des arts et la Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman. Le président par intérim du Conseil des arts siège sur le conseil d'administration de la Fondation des arts.

Prix d'excellence

Lors des cérémonies et du gala des Prix d'excellence 2005, quatre Prix d'excellence dans le domaine des arts et trois prix de la Fondation des arts ont été décernés. Cette année, la musique, les arts visuels et le cinéma ont particulièrement retenu l'attention des membres du jury : **Ludmila Knezkova-Hussey**, de Bathurst, a reçu le Prix André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique. Musicienne accomplie, Mme Knezkova-Hussey est directrice du Concours international de piano qui porte son nom en plus d'être une

compositrice accomplie. Elle est invitée à donner des concerts de piano à travers le monde. Le Prix d'excellence en cinéma a été remis à **Léonard Forest** de Moncton. M. Forest a été réalisateur et producteur à l'Office National du Film du Canada à partir des années 1950 jusqu'en 1980. Il joua un rôle clef dans le développement du cinéma en Acadie. Aujourd'hui, il consacre presque tout son temps à l'écriture. Le peintre **Gerard Collins** de Saint-Jean a reçu le Prix Miller Brittain pour l'excellence en arts visuels. M. Collins est un peintre reconnu pour sa maîtrise de la peinture. Il est considéré comme l'un des grands peintres



Devant : Le lieutenant-gouverneur, l'honorable Herménégilde Chiasson, Mme Marcia Babineau et M. Claude Roussel, récipiendaire du Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts. Derrière : Le leader parlementaire, l'honorable Bradley Green; Mme Sherry Norton-Graham, représentante de l'école Montgomery Street School, lauréate du prix School of the Arts 2005; Gerard Collins, récipiendaire du Prix Miller Brittain pour l'excellence en arts visuels; Ludmila Knezkova-Hussey, récipiendaire du Prix André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique; Léonard Forest, récipiendaire du Prix d'excellence en arts cinématographiques; Tony Merzetti, récipiendaire du Prix d'excellence pour le développement culturel communautaire; Gabrielle Vienneau, représentant la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, lauréate du prix École des arts et Paul E. Daigle, le président par intérim du CANB.

du Canada. **Tony Merzetti** de Fredericton a reçu le Prix d'excellence pour son apport au développement culturel communautaire. Il a reçu cette reconnaissance pour sa contribution aux arts cinématographiques dans la province du Nouveau-Brunswick.

Outre les quatre prix décernés par le Conseil des arts, trois Prix de la Fondation ont été remis: un au **Festival acadien de Caraquet** qui a été nommé organisme artistique de l'année; un à **Christie Hunter (Whitefeather)** qui a reçu le Prix de l'artiste en début de carrière de l'année, et enfin, un à la **Ville de Moncton** qui a obtenu le Prix de la municipalité des arts de l'année.

Un tout nouveau prix, celui du lieutenant-gouverneur, a été introduit cette année pour souligner l'oeuvre de toute une vie. L'artiste peintre et sculpteur, **Claude Roussel**, en a été le premier récipiendaire.



Le premier ministre Bernard Lord a déclaré le 27 avril 2005, la Journée provinciale de sensibilisation aux arts. Bien entouré par quatre élèves de l'école Montgomery Street School; du président par intérim du CANB, Paul E. Daigle et de la présidente de la FANB, Alanna Palmer, le premier ministre a signé la déclaration reconnaissant la contribution des arts à la qualité de la vie de tous les néo-brunswickois. Les élèves de l'école Montgomery étaient emballés de rencontrer le premier ministre et lui ont fièrement montré des travaux créés en cours d'année dans leur classe d'art.

Le Conseil des arts, en partenariat avec la Direction du développement des arts du Secrétariat à la culture et au sport, a remis ses deuxièmes prix de 3 000 \$ dans le cadre du programme *École des arts*. Ce programme vise à reconnaître annuellement deux écoles, dont l'une est francophone et l'autre anglophone, qui se distinguent par leur effort à encourager le développement des arts de façon innovatrice dans la communauté. L'école primaire **Montgomery Street School** de Fredericton s'est distinguée par la qualité de ses programmes de musique, d'art visuel et d'art dramatique qui communiquent l'importance des arts dans la vie des étudiants et celle de la communauté. L'école **Cité des Jeunes A.-M.-Sormany** d'Edmundston s'est distinguée par la diversité de ses programmes et ses partenariats qui jouent un rôle crucial dans la création de rapports entre les étudiants, les arts et la communauté au sens large.

Le Conseil s'est joint à la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick pour organiser la soirée gala des Prix d'excellence 2005. La formule télévisée a été rejetée de part et d'autre et une nouvelle façon de faire a été adoptée par les deux organismes. Sur invitation du lieutenant-gouverneur, les cérémonies des remises de prix se sont déroulées à l'Ancienne résidence du gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson a présidé la soirée gala et les cérémonies de remise des prix. Le Conseil est redevable au lieutenant-gouverneur pour le soutien qu'il a accordé au développement des arts et, en particulier, pour sa présence qui a fait de ces cérémonies un événement important et mémorable pour les lauréats. Le lendemain matin, les récipiendaires ont été reconnus par l'Assemblée législative.

Suite à cette soirée, une réception a été offerte à chaque lauréat dans sa propre municipalité. Le buffet était offert par la municipalité et le CANB et, dans un cas, en collaboration avec l'Université de Moncton. De plus, une rétrospective de l'oeuvre du récipiendaire

du Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts sera présentée dans différents lieux en province durant l'année 2005-2006.

Communications

Le plan stratégique du Conseil cerne les communications comme un secteur clé de développement. Outre la diffusion régulière de communiqués et des mises à jour du site Internet, le Conseil a organisé des séances d'information publique. Du côté du gouvernement, les députés ont été avisés par lettre du nom des artistes et des organismes voués aux arts dans leur circonscription ayant reçu des subventions.

Le Conseil a également lancé son nouveau « look » en introduisant sa nouvelle marque de commerce « **artsnb** » qui se dit aussi bien en français qu'en anglais. Il a développé un matériel publicitaire corporatif et organisé deux conférences de presse : l'une pour annoncer les Prix d'excellence, l'autre pour annoncer les modifications aux programmes.

Opérations

Le personnel du Conseil des arts a fourni un travail exceptionnel durant l'année 2004-2005. Grâce à leur effort continue, l'équipe a produit non seulement le rapport annuel mais aussi le rapport de la conférence 2002 ainsi que le bottin des artistes autochtones.

Outre l'équipe permanente de quatre personnes, un employé contractuel a été embauché pour combler des besoins ponctuels et une étudiante a travaillé sur un projet de recherche durant l'été 2004.



Les employés du CANB sont de bas en haut : Denise Violette, adjointe administrative; Robert Barriault, agent de programme; Lee Dugas, recherchiste; Isabelle Morissette, adjointe aux programmes.

Denise est à l'emploi du CANB depuis janvier 2001 et cumule diverses fonctions organisationnelles.

Robert termine sa 4^{ième} année comme agent de programme et contribue par son engagement au développement et à la gestion des programmes de soutien aux artistes professionnels.

Lee est une artiste multidisciplinaire qui travaille pour le CANB depuis 2001. D'abord l'été comme étudiante, puis comme contractuelle depuis mars 2004. Lee a obtenu un B.A. en linguistiques et en français, summa cum laude, du UNB en 2002.

Isabelle est à l'emploi du CANB depuis juin 2004. En plus d'accueillir tous les visiteurs, elle coordonne la diffusion de l'information en ce qui a trait aux programmes.

Conclusion

En mars 2005, le Conseil des arts a adopté d'instaurer un plan d'assurance collective pour les employés. Des tentatives par le passé auprès des compagnies d'assurance s'étaient avérées vaines vu le nombre trop peu élevé de ses employés désireux d'adhérer aux plans proposés. D'autres avenues pour instaurer ce plan d'assurance collective ont été identifiées et un plan collectif a été adopté. Toutefois, pour ce faire, le Conseil a dû adhérer à la Chambre de commerce de Fredericton.

L'année 2004-2005 en a été une de bourdonnement au sein du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Ponctuée par la révision de ses programmes et sa nouvelle image corporative ainsi qu'une révision complète du plan stratégique, l'année a fait place à beaucoup de changements notamment au niveau des programmes et des orientations futures. Sont alors apparus de nouveaux défis au moment même où le Conseil se demandait s'il y avait suffisamment de financement pour assurer son développement de même que celui des arts en province. Des pistes de solution ont toutefois été identifiées et l'une des plus prometteuses semble celle du développement du marché international pour les arts du Nouveau-Brunswick. Le Conseil des arts est à préparer sa deuxième édition de la conférence Espace culturel Atlantique dans laquelle s'inscrit parfaitement le premier marché des beaux arts en Atlantique. Dans le domaine des arts comme dans toute chose, il faut surtout être créatif.

À la mémoire de

Gérald Leblanc, grand poète acadien (1945-2005)

Le poète et éditeur acadien Gérald Leblanc a succombé à une longue lutte contre le cancer le 30 mai dernier. Il était âgé de 59 ans et vivait à Moncton, N.-B. Poète prolifique, il a publié de nombreux recueils. En 1993, la Direction des arts du Nouveau-Brunswick lui décernait le Prix Pascal-Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français. Outre son travail d'écrivain, Gérald Leblanc a souvent été invité à donner des lectures et des conférences sur la poésie acadienne un peu partout au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Europe. Gérald Leblanc a été parmi les fondateurs des Étiditons Perce-Neige. Il a été, d'abord et avant tout, un ambassadeur de la poésie acadienne. Les grands succès musicaux du groupe acadien, 1755, écrits par Gérald Leblanc, l'ont fait connaître auprès de toute une génération de musiciens. Depuis les années 70 et encore aujourd'hui, ses chansons sont souvent interprétées lors de spectacles musicaux.

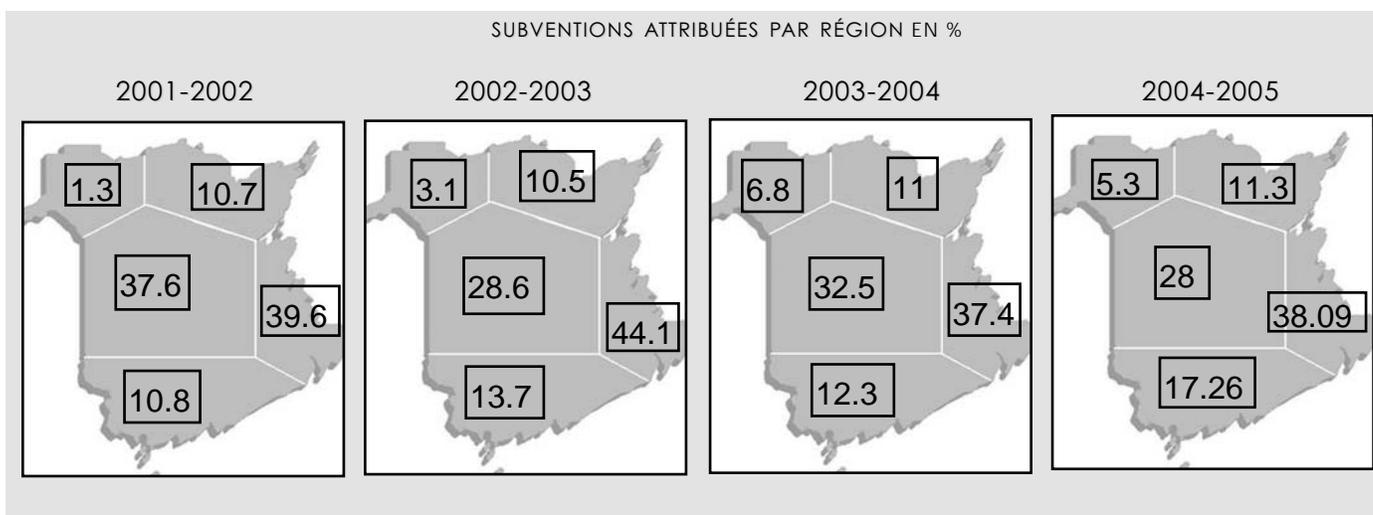
Rick Burns, peintre et sculpteur influent (1949-2004)

La mort de Rick Burns en novembre 2004 a emporté l'un des artistes les plus influents du Nouveau-Brunswick. Rick vivait à Fredericton. Sa personnalité attachante, son optimisme inébranlable et son merveilleux sens de l'humour attiraient vers lui des flots d'amis et d'étudiants. Rick ne vivait que pour l'art et pouvait en parler avec tout le monde. Les gens connaissent Rick de par l'ampleur de l'oeuvre qu'il lègue. Collègues et amis se souviennent de sa sagesse et de sa chaleur humaine. Les souvenirs de lui sont si précis, les histoires à propos de lui si drôles, sa présence si inoubliable, sa perte si incroyable, que dans une certaine mesure, Rick ne nous quittera peut-être jamais.

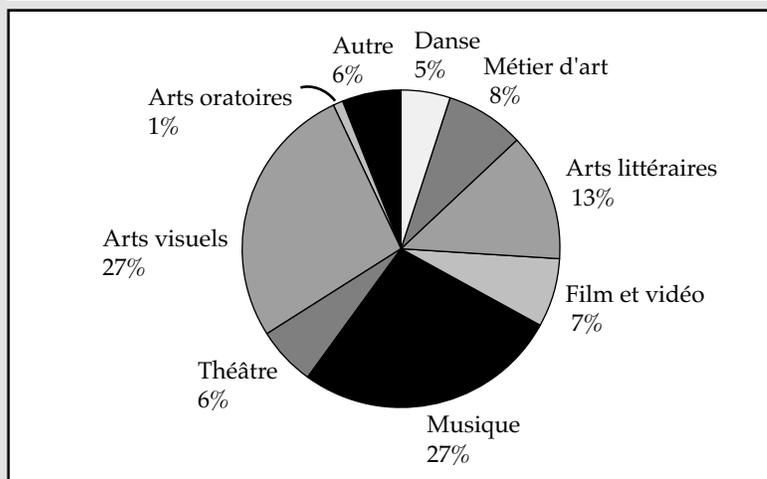
RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE RENDEMENT

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ARTISTES			
ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	TOTAL ATTRIBUÉ
2004-2005.....	*397.....	*168.....	*708 971 \$
2003-2004.....	409.....	162.....	842 344 \$
2002-2003.....	451.....	162.....	1 007 664 \$
2001-2002.....	398.....	146.....	912 757 \$
2000-2001.....	248.....	112.....	526 019 \$
1999-2000.....	205.....	63.....	279 783 \$
1998-1999.....	112.....	403 502 \$
1997-1998.....	100.....	402 000 \$

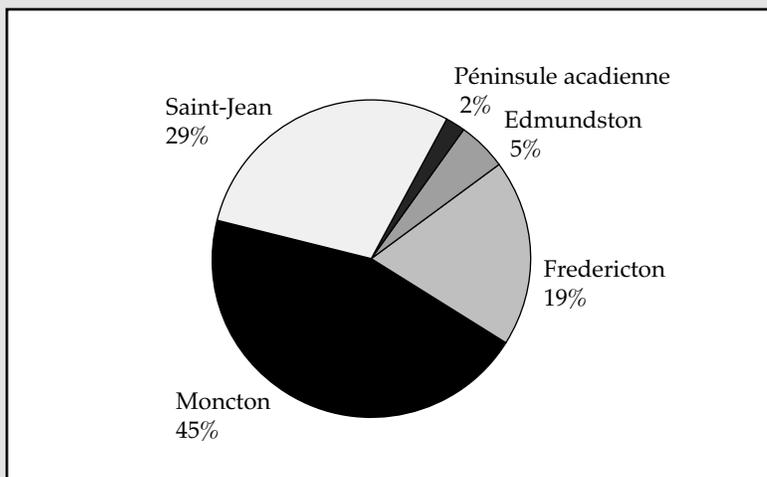
**Pour la première année, les Prix de la Fondation des arts et le Prix Nel Oudemans ont été remis aux récipiendaires par la Fondation des arts sans passer par le Conseil des arts. Les demandes ont toutefois comme à l'habitude été reçues par le CANB et évaluées par un jury multidisciplinaire. En totalité, la Fondation des arts a remis 9 500 \$ en prix (4) au cours de l'année 2004-2005.*



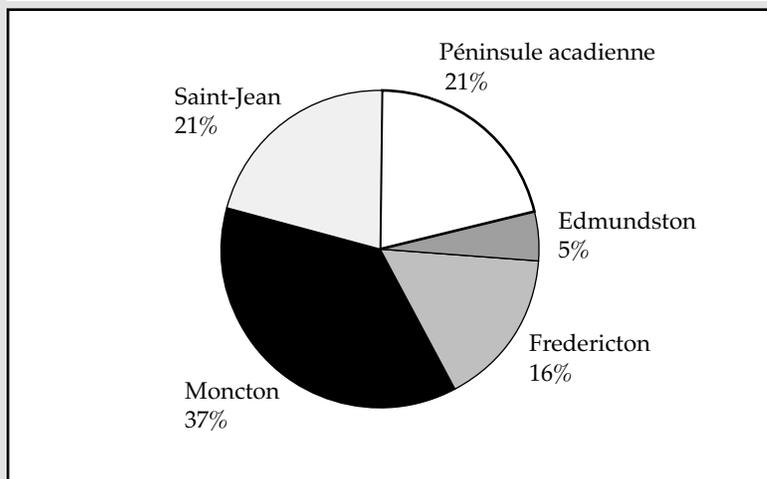
SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE EN 2004-2005



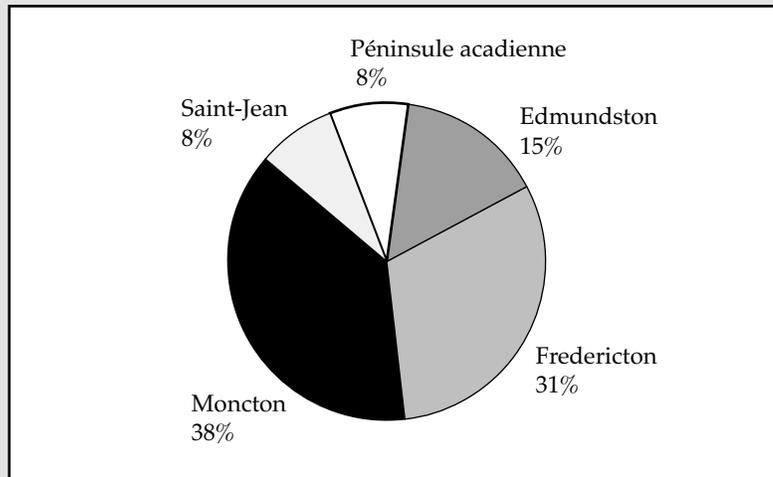
CRÉATION-DOCUMENTATION
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2004-2005



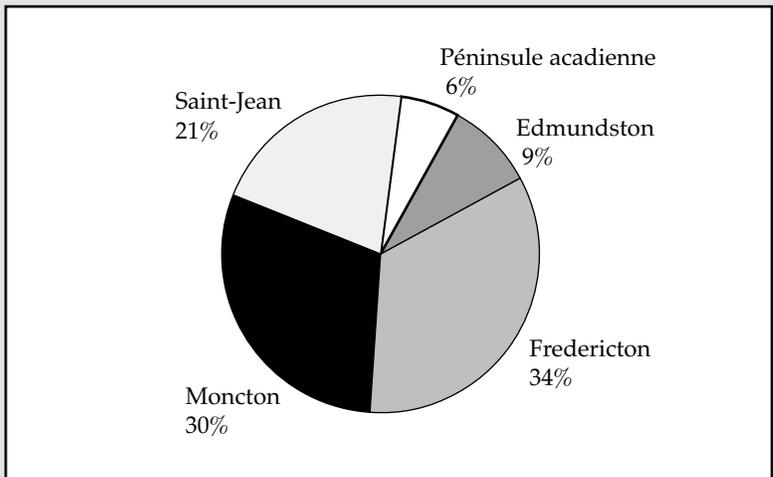
ARTISTE EN DÉBUT DE CARRIÈRE
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2004-2005



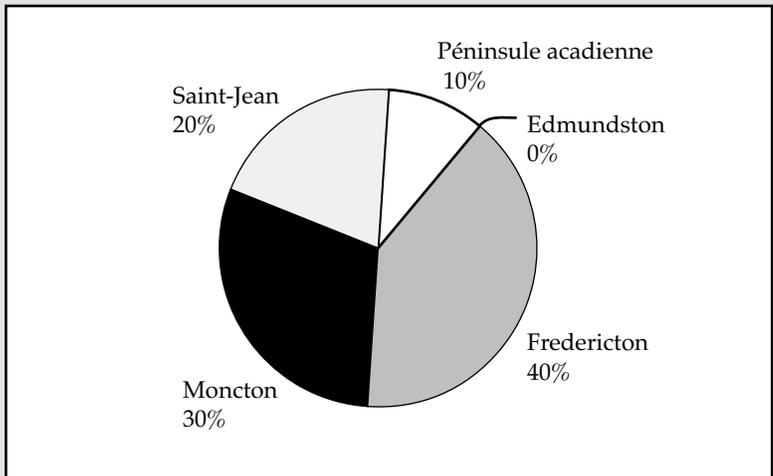
ARTISTE EN RÉSIDENCE
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2004-2005



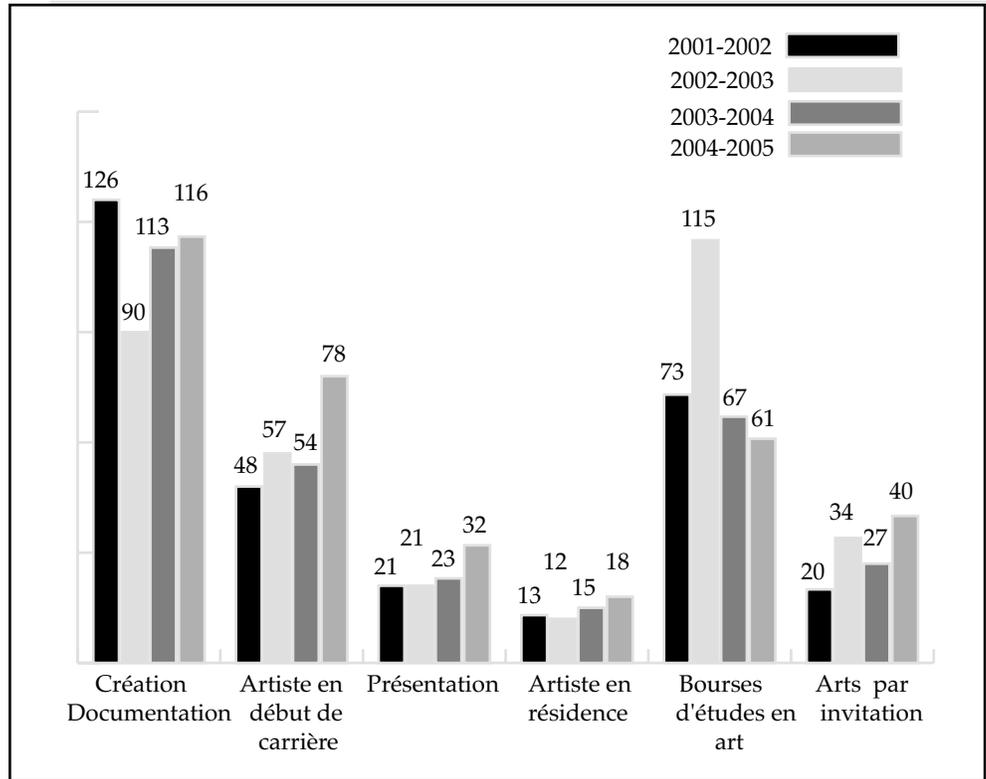
BOURSES D'ÉTUDES EN ART
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2004-2005



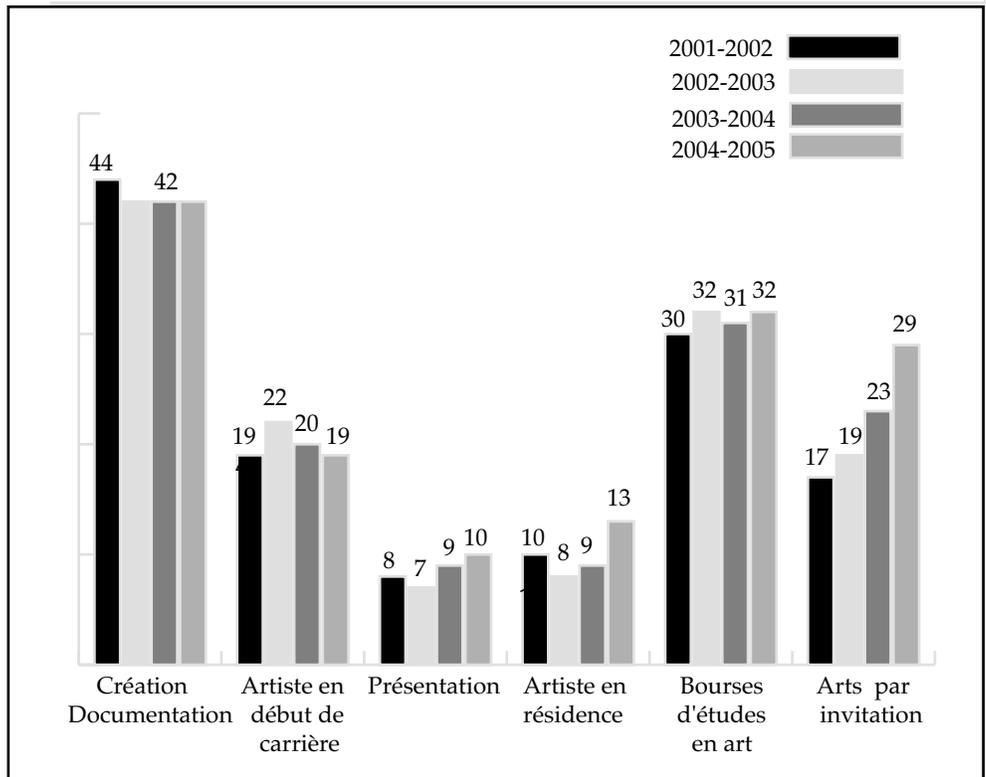
PRÉSENTATION D'ARTISTES
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2004-2005



DEMANDES REÇUES PAR PROGRAMME POUR LES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES



SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR PROGRAMME POUR LES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES



Résultats des concours 2004-2005

Les programmes du Conseil des arts sont financés en partie par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury multidisciplinaire composé d'artistes choisis par le Conseil des arts évalue les demandes. Voici la liste des récipiendaires pour 2004-2005 ainsi que les noms des artistes qui ont participé aux différents jurys.

Concours du
1er avril 2004

Création et documentation

Membres du jury :

Debbie Adshade, Saint-Jean
(Musique);

Kim Butler, Halifax, N.-É.,
(Danse et juré hors-province);

Jo-Anne Elder, Fredericton
(Arts littéraires en français);

Amélie Gosselin, Moncton
(Théâtre);

Will Forrestall, Fredericton
(Métiers d'art et arts visuels);

Jacques J. Lévesque, Grande-Digue
(Film et vidéo)

Arts autochtones

Membres du jury :

Carlos Gomes, Fredericton
(Métiers d'art et arts littéraires en
anglais);

Phyllis Grant, Bathurst
(Film, vidéo et arts visuels);

Cynthia Sewell, Pabineau First Nation
(Musique)

Création

Métiers d'art Lee Horus Clark, Simmonds	6 150 \$
Film et vidéo Semra Yuksel, Fredericton	7 000 \$
Arts littéraires Allan Cooper, Alma	6 150 \$
Dale Estey, Hampton	7 000 \$
Judith Hamel, Moncton	6 150 \$
Gérald LeBlanc, Moncton	7 000 \$
Musique Daisy & the Daydreamers, M'cton	7 000 \$
Richard Gibson, Moncton	3 400 \$
Isaac and Blewett, New Horton	7 000 \$
Brent Mason, Saint Jean	6 150 \$
Théâtre Philip André Collette, Moncton	7 000 \$
Théâtre Résurrection, Moncton	7 000 \$
Arts visuels Jennifer Beckley, Keswick Ridge	7 000 \$
Gerard Collins, Saint Jean	7 000 \$
Éveline Gallant-Fournier, St-Basile	7 000 \$
Gilbert LeBlanc, Laplante	7 000 \$
Gilles Legacy, Moncton	7 000 \$
Sarah Petite, Fredericton	7 000 \$
TOTAL	119 000 \$

Documentation

Arts littéraires Greg Cook, Saint-Jean	7 000 \$
Arts visuels Roslyn Rosenfeld, Fredericton	7 000 \$
TOTAL	14 000 \$

Artiste en début de carrière

Métiers d'art Steven Foulger, Jeffries Corner	3 500 \$
Film et vidéo Glendon McKinney, Fredericton	3 500 \$
Andrew Tidby, Rothesay	3 500 \$
Arts littéraires Judy Bowman, Miramichi	3 500 \$
Ian Letourneau, Dalhousie	3 500 \$
Musique John Boulay, Belledune	3 500 \$
Théâtre Anika Lirette, Moncton	3 500 \$
Arts visuels Jean-Denis Boudreau, Moncton	3 500 \$
Patrick Byers, Saint-Jean	3 500 \$
Charles Legresley, Saint-Antoine	3 500 \$
TOTAL	35 000 \$

Arts autochtones

Métiers d'art contemporains Julie Collins, Fredericton	3 500 \$
Arts littéraires John Barlow, Fredericton	3 500 \$
Ervin Polchies, Woodstock	3 500 \$
Rocky Sappier, Tobique	4 166 \$
Musique George Paul, Red Bank	4 166 \$
Jacqueline Somerville, Tabusintac	3 500 \$
Arts visuels Edward Ned A. Bear, Fredericton	4 166 \$
Mark Polchies, Woodstock	3 500 \$
TOTAL	29 998 \$

Concours du
1er octobre
et du
1er novembre 2004

Création et documentation

Membres du jury :

Brigitte Clavette, Fredericton

(*Métiers d'art*);

Gerard Collins, Saint-Jean

(*Arts visuels*);

Allan Cooper, Alma

(*Arts littéraires en anglais*);

Diane Garrett, Fredericton

(*Danse*);

Scott McMillan, Halifax, N.-É.

(*Musique et juré hors-province*);

Yvan Vanhecke, Moncton

(*Théâtre*)

Arts autochtones

Membres du jury :

John Barlow, Fredericton

(*Film et vidéo*);

Imelda Perley, Fredericton

(*Métiers d'art*);

Rocky Sappier, Tobique

(*Arts visuels*)

Prix

Membres du jury :

Paul Arseneau, Moncton

(*Film et vidéo*);

Gwen Bear, Fredericton

(*Représentante autochtone*)

Audrey Côté St-Onge, Edmundston

(*Développement culturel communautaire*);

Yvonne Kershaw, Fredericton

(*Musique*);

André Lapointe, Dieppe

(*Arts visuels*);

Beth Powning, Markhamville

(*Arts littéraires en anglais*);

Charlie Rhindress, Sackville

(*Théâtre*)

*La Fondation des arts du N.-B. a remis les bourses directement aux récipiendaires. Ces bourses ne sont donc pas comptabilisées dans les *États financiers 2004-2005* du CANB

Création

Métiers d'art

Darren Emenau, Central Greenwich 7 000 \$

Ginette Henrie, Moncton 7 000 \$

Peter Powning, Markhamville 7 000 \$

Anna Torma, Baie Verte 7 000 \$

Danse

Renée Rioux, Memramcook 7 000 \$

Arts littéraires

Raymond Fraser, Fredericton 7 000 \$

Beth Powning, Markhamville 7 000 \$

Musique

Chenoa Anderson, Sackville 3 610 \$

Johnny Comeau, Moncton 7 000 \$

Les Paiens, Moncton 7 000 \$

Roger Lord, Moncton 7 000 \$

Monique Poirier, Grande-Digue 3 195 \$

Helen Pridmore, Sackville 4 500 \$

Jessica Rhaye, Saint Jean 7 000 \$

Arts visuels

Alanna Baird, St.Andrews 3 195 \$

Eleni Bakopoulos, Fredericton 7 000 \$

Mario Cyr, Moncton 7 000 \$

Alexandra Flood, Central Greenwich 7 000 \$

David Umholtz, Deer Island 7 000 \$

Roger Vautour, Shediac 7 000 \$

TOTAL 126 500 \$

Documentation

Rodolphe Caron, Edmundston 6 500 \$

Mireille Eagan, Fredericton 3 500 \$

TOTAL 10 000 \$

Prix École des arts

CdJ A.-M.-Sormany, Edmundston 3 000 \$

Montgomery Street School, F'ton 3 000 \$

TOTAL 6 000 \$

Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie

Claude Roussel, Cap-Pelé (prix honorifique)

*Prix de la Fondation des arts

Artiste en début de carrière de l'année

Whitefeather, Fredericton 3 000 \$

Municipalité des arts

Ville de Moncton 3 000 \$

Organisme artistique de l'année

Festival acadien de Caraquet 3 000 \$

TOTAL 9 000 \$

Artiste en début de carrière

Danse

Julie Duguay, Beresford 3 500 \$

Film et vidéo

Janna Graham, St. Stephen 3 500 \$

Arts littéraires

Wendy Kitts, Hillsborough 3 500 \$

Diane Reid, Upper Kingsclear 3 500 \$

Musique

James Boyle, Fredericton 3 500 \$

Christian Goguen, M'cton 3 500 \$

Diane Roy-Friolet, Shippagan 3 500 \$

Théâtre

Laura Earl, Moncton 3 500 \$

Arts visuels

Lise Rocher, Moncton 3 500 \$

TOTAL 31 500 \$

Arts autochtones

Métiers d'art contemporains

Allan Saulis, Tobique Narrows 2 000 \$

Métiers d'art traditionnels

Bernadine Perley, Fredericton 6 000 \$

Arts oratoires

William Paul, Woodstock 6 000 \$

Arts visuels

Billy Gauthier, Miramichi 6 000 \$

TOTAL 20 000 \$

Prix d'excellence

André Thaddée Bourque et Louise

Manny pour l'excellence en

musique

Ludmila Knezkova-Hussey 5 000 \$

Prix pour l'excellence en arts

cinématographiques

Léonard Forest 5 000 \$

Miller Brittain pour l'excellence

en arts visuels

Gérard Collins 5 000 \$

Développement culturel

communautaire

Tony Merzetti 5 000 \$

TOTAL 20 000 \$

Concours du
1 février 2005

Bourses d'études en art

Métiers d'art
Shanie Stozek, Fredericton 2 500 \$

Danse
Jackelyn Bailey, Moncton 2 500 \$
Andrea Bayne, Riverview 2 500 \$
François Richard, Moncton 2 500 \$

Musique
Christiane Bélanger, Grand-Sault 2 500 \$
Emmanuelle Bouffard, Fredericton 2 500 \$
Alain Bourgeois, Dieppe 2 500 \$
Elliott Braganza, Fredericton 2 500 \$
Joel Cormier, Dieppe 2 500 \$
Gregory Gallagher, Rothesay 2 500 \$
Christian Hébert, Moncton 2 500 \$
Cian Horrobin, Saint Jean 2 500 \$
Geoffrey McCausland, Saint Jean 2 500 \$
Catie Shelley, Rothesay 2 500 \$
Kathrin Welte, Durham Bridge 2 500 \$
Taylor White, Fredericton 2 500 \$

Arts visuels
Jacqueline Collomb, Hampton 2 500 \$
David Court, Quispamsis 2 500 \$
Jolène Dubé, Dalhousie 2 500 \$
Alisha Maloney, Moncton 2 500 \$
Deanna Musgrave, Sackville 2 500 \$
Stephen Williams, Hampton 2 500 \$

Théâtre
Mathieu Girard, Caraquet 2 500 \$
Ryan Griffith, Fredericton 2 500 \$

TOTAL 60 000 \$

Développement professionnel

Métiers d'art
Patrick Perry, Fredericton 2 500 \$

Danse
Julie Duguay, Beresford 1 000 \$
Manon Melanson, Dieppe 1 000 \$

Arts littéraires
Mireille Eagan, Fredericton 2 500 \$

Musique
Yvonne Kershaw, Hanwell 1 000 \$
Anne Larlee, Fredericton 2 500 \$

Arts visuels
Ann Manuel, Hanwell 1 000 \$
Raymond Martin, Moncton 1 000 \$

TOTAL 12 500 \$

***Prix Nel Oudemans**

Jolène Dubé, Dalhousie 500 \$

*La Fondation des arts du N.-B. a remis la bourse directement au récipiendaire. Cette bourse n'est donc pas comptabilisée dans les *États financiers 2004-2005* du CANB

Artiste en résidence

Métiers d'art
F'ton Designer Weavers 2 500 \$
(Linda Brine, Sarah Maloney, Vita Plume, Whitefeather et Janice Wright-Cheney)

Danse
Les Productions DansEncorps, 2 700 \$
Moncton, (Graham MaKelvie)

Arts littéraires
UNB, Dép. d'études 11 000 \$
anglaises, F'ton (Catherine Bush)

Multidisciplinaire
Théâtre populaire d'Acadie, 11 000 \$
Caraquet, (Pierre Michaud)

Musique
École de musique Métro, 5 000 \$
Moncton (David Jalber, Beverly Johnston, Nathalie Paulin et Jasper Wood)
F'ton International Tuba Fest 1 500 \$
et UNB Centre for Musical Arts, Fredericton (Richard Riding)
UNB, Saint Jean 10 250 \$
(Saint John String Quartet)

Théâtre
Théâtre l'Escaouette, Moncton 5 500 \$
(Louis-Dominique Lavigne)

Arts visuels
UdeM, Edmundston 10 000 \$
(Christian Michaud);
Faucet Media Arts, Sackville 11 000 \$
(Daniel Barrow, Ian Birse, Richard Ibghy, Laura Kavanaugh, Marilou Lemmens, Uta Riccius et Chad VanGalen);
Gallery Connexion, F'ton 5 500 \$
(Faye Heavysield);
Imago, M'cton (Eric Mathew); 2 875 \$
Restigouche Regional Museum, 4 218 \$
Dalhousie (Suzanne Valotaire)

TOTAL 83 043 \$

Bourses d'études

Membres du jury :

Philippe Beaulieu, Moncton
(Théâtre);
Joe Blades, Fredericton
(Arts littéraires en anglais);
Nancy King-Schofield, Moncton
(Arts visuels);
Andrew Miller, Fredericton
(Musique);
Lee Saunders, Intervale
(Danse)

Artiste en résidence et Présentation

Membres du jury :

Louise Lemieux, Moncton
(Théâtre);
Vicky Lentz, Edmundston
(Métiers d'art);
Alasdair Maclean, Sackville
(Musique);
Ghyslaine McLaughlin, Melrose
(Arts Visuels);
Roger Moore, Fredericton
(Arts littéraires en anglais)

Les demandes soumises dans le cadre du programme «Arts par invitation» sont approuvées par un comité du Conseil des arts composé de la directrice générale, d'un membre du conseil d'administration et de l'agent de programme.

Arts par invitation		Présentation d'artistes	
Métiers d'art		Multidisciplinaire	
Alison Gayton, St. Stephen	1 875 \$	Galerie Sans Nom, Moncton	14 000 \$
Anna Torma, Baie Verte	722 \$	(Projet Résist'art);	
		RADArts, Caraquet	10 000 \$
		(Entre-deux, Kit Goguen,	
Danse		Dominique Dupuis et Roland	
Manon Melanson, Dieppe	49 \$	Gauvin, Suzanne Léger, TPA et	
		l'Escaouette)	
Film et vidéo		Musique	
Paul Bossé, Moncton	1 093 \$	Centre communautaire	5 500 \$
Mélanie Chiasson, Moncton	2 963 \$	Ste-Anne, Fredericton	
Marie Hamelin, Grand-Barachois	1 339 \$	(Mathieu D'Astous);	
Didier Maignet, Caraquet	1 569 \$	Chinese Cultural Assoc. F'ton	3 500 \$
		(Wendy Nielsen);	
Arts littéraires		Motion Ensemble, Fredericton	7 000 \$
Rose Després, Moncton	2 000 \$	(Motion Ensemble);	
Myriame El Yamani, Madran	1 743 \$	NB Youth Orchestra, Moncton	14 000 \$
Claude LeBouthillier, Caraquet	2 000 \$	(Richard Gibson et Roger Lord)	
Christiane St-Pierre, Caraquet	2 000 \$		
Vladimir Tasic, Gagetown	781 \$		
		Théâtre	
Multidisciplinaire		Association régionale de la	3 900 \$
Sébastien Belzile, Moncton	2 000 \$	communauté francophone,	
Nela Rio, Fredericton	1 355 \$	Saint-Jean	
		(TPA et l'Escaouette);	
Musique		Théâtre de l'Escaouette, M'cton	14 000 \$
Janelle Dupuis, Memramcook	927 \$	(Anika Lirette et Mélanie F. Léger)	
Kelsey Hastie, Sackville	555 \$		
Roger Lord, Moncton	2 000 \$	Arts visuels	
George Melandez, Fredericton	995 \$	Art Contact Inc., Fredericton	7 000 \$
Motion Ensemble, Fredericton	2 000 \$	(Gerard Collins et Alexandra Flood);	
Samantha Robichaud, Riverview	1 400 \$	NB Museum, Saint-Jean	10 250 \$
		(Saint John Tea Towel Team)	
Arts visuels			
Jennifer Bélanger, Moncton	1 898 \$		
Georgette Bourgeois, Moncton	1 898 \$	TOTAL	89 150 \$
Linda Rae Dornan, Sackville	584 \$		
Lise Robichaud, Moncton	1 898 \$		
Lise Rocher, Shediac	1 898 \$		
Robert Van De Peer, St. Andrews	2 000 \$		
Roger Vautour, Shediac	2 000 \$		
Janice Wright-Cheney, Fredericton	1 238 \$		
TOTAL	42 780 \$		

Le comité des programmes et jurys examine les candidatures des artistes proposées comme jurés et soumettent les profils retenus au Conseil des arts pour approbation. Quand les artistes sont appelés à faire partie d'un jury, ils sont sélectionnés à partir de la liste maîtresse de jurés approuvés par le Conseil. Les artistes appelés à siéger à un jury doivent répondre à un besoin de répartition régionale, culturelle et artistique. Les artistes ne peuvent siéger sur un jury de pairs qu'une fois à tous les trois ans. Les jurys opérant sur une base multidisciplinaire permettent à chaque spécialisation artistique d'être bien représentée.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2004-2005

L'année 2004-2005 a été une année pour la révision des programmes. Après avoir mené une recherche exhaustive auprès des autres conseils des arts provinciaux ainsi que du Conseil des arts du Canada en rapport aux programmes d'aide financière offerts, une restructuration des programmes s'est amorcée. Sont aussi entrés en ligne de compte, les statistiques des concours compilés depuis l'année 2000 jusqu'à présent.

Entre autres, le programme *Création/Documentation* a été révisé à temps pour le concours du mois d'avril 2005 se scindant en deux unités pour devenir le programme *Création* offrant trois niveaux d'aide financière pour les artistes d'une part, et d'autre part, le programme *Documentation* donnant droit à une enveloppe budgétaire distincte.

Afin de faciliter le travail des jurés et de ne pas compromettre la qualité de l'évaluation des demandes, le nombre de jurys a été augmenté allégeant ainsi la charge de travail des jurés. En tout, 7 jurys multidisciplinaires ont siégé en 2004-2005 pour évaluer 397 demandes d'aide financière. Dans l'ensemble, une somme de 708 971 \$ a été attribuée en aide financière aux artistes professionnels et aux organismes artistiques du Nouveau-Brunswick incluant les prix attribués par la Fondation des arts du N.-B.

Création

Pour mettre en place un programme *Création* opérant à plusieurs niveaux, qui tienne compte dans l'évaluation des artistes en début de carrière, des artistes en mi-carrière ainsi que des artistes séniors, des critères furent établis discipline par discipline outillant ainsi les artistes à soumettre leur demande dans la catégorie appropriée. Le formulaire a aussi été révisé pour faire en sorte que la description du programme et le formulaire ne fassent plus partie d'un seul et unique document. Ces changements au programme procurent aux artistes des espaces mieux adaptés aux différents stades de leur carrière.

Prix d'excellence

La perception que les *Prix d'excellence* avaient pour seul but de reconnaître l'oeuvre de toute une vie au lieu de l'atteinte de l'excellence dans une discipline et le fait que les récipiendaires étaient souvent trop jeunes pour mériter cette reconnaissance ont poussé **artsnb** à instaurer le *Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts*. Le prix offert en partenariat avec le bureau du lieutenant-gouverneur s'accompagne d'une tournée provinciale ou d'une exposition des oeuvres de l'artiste. Le prix a été décerné pour la première fois à Claude Roussel en reconnaissance de sa contribution aux arts visuels.

Traduction littéraire

Cette année, la traduction littéraire a été reconnue en tant que discipline faisant partie de la création artistique et s'est vue conférer le même statut que celui accordé aux autres disciplines. Ceci constitue la première étape vers la mise en place d'un programme distinct pour encourager la traduction des oeuvres littéraires des auteurs néo-brunswickois vers d'autres langues. Une première au Canada, cette nouvelle a été bien accueillie par les participants à la conférence de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada qui s'est déroulée à Fredericton à l'automne 2004.

Arts autochtones

Le programme *Arts Autochtones* a continué d'encourager les artistes professionnels autochtones à présenter des demandes d'aide financière. Après trois années d'existence, le Conseil des arts perçoit une légère augmentation du nombre de demandes présentées dans les programmes réguliers par les artistes autochtones.

Bourses d'études en art

Le programme *Bourses d'études en art* continue de jouer un grand rôle dans le financement des arts au Nouveau-Brunswick. Cette année encore, ce programme a accordé des fonds à des étudiants en art désireux de parfaire leurs connaissances auprès des maîtres de ce monde. Des étudiants du Nouveau-Brunswick se rendront dans des institutions nationales réputées tel que le Royal Winnipeg Ballet, l'École nationale de Ballet et l'École nationale de théâtre. D'autres encore se rendront aux États-Unis et en Europe. Le jury qui a évalué les demandes pour les bourses d'études a aussi décerné le Prix Nel Oudemans à Jolène Dubé, une étudiante vouée à une brillante carrière dans le domaine des arts visuels.

artsnb

Les derniers changements aux programmes ont été appuyés du lancement, en mars 2005, de **artsnb**, la marque de commerce du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Cette nouvelle identité sera utilisée dans la promotion des programmes d'aide financière ainsi que dans toutes les autres activités de promotion. Une conférence de presse a été organisée pour lancer le nouveau logo et le nouveau matériel publicitaire.

En 2004-2005, les programmes du Conseil des arts ont de façon considérable continué d'appuyer les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick dans leurs projets de création. Par le biais de la recherche et du comité des programmes et jurys, **artsnb** a commencé à se doter de programmes plus cohérents dans le but précis de soutenir les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick dans la quête de leur plein potentiel.

RAPPORT FINANCIER 2004-2005

Rapport de vérification

Au conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick,

J'ai vérifié les livres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour l'année se terminant au 31 mars 2005. Je les ai examinés selon une procédure normalement utilisée pour un organisme à but non-lucratif de ce genre.

J'estime que les états financiers ci-joints traduisent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2005, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Sandy Brewer
Comptable générale agréée

25 mai 2005
Douglas, N.-B.

ÉTATS FINANCIERS

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
Bilan
pour la période
terminée le 31 mars
2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
ACTIF		
À court terme		
Banque	1 850 \$	1 750 \$
TVH à recevoir	12 027 \$	19 672 \$
Dépenses payées d'avance	10 282 \$	5 009 \$
Comptes à recevoir	<u>10 677 \$</u>	<u>142 896 \$</u>
	34 836 \$	169 327 \$
Autre		
Investissements (Note 3)	<u>664 663 \$</u>	<u>679 052 \$</u>
Total des actifs	699 499 \$	848 379 \$
PASSIF		
À court terme		
Chèques à déposer	34 480 \$	66 515 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 750 \$	23 008 \$
Retenues d'employés à payer	<u>63 \$</u>	<u>74 \$</u>
	<u>37 293 \$</u>	<u>89 597 \$</u>
Subventions à verser (Note 6)	563 041 \$	658 569 \$
Solde du fonds		
Non restreint	<u>99 165 \$</u>	<u>100 213 \$</u>
Total des passifs, des subventions à verser et du solde du fonds	699,499 \$	848 379 \$

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
États des résultats
d'exploitation
pour la période
terminée le 31 mars
2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
REVENUS		
Prix d'excellence	500 \$	21 000 \$
Allocation annuelle	700 000 \$	700 000 \$
Projets spéciaux	-	80 000 \$
Secrétariat à la Culture et au Sport	402 325 \$	302 325 \$
Commandites	-	1 500 \$
Autres subventions	12 802 \$	161 050 \$
Intérêts créditeurs	13 426 \$	24 229 \$
Subventions recouvrées	20 362 \$	20 684 \$
Remboursement de dépenses	8 851 \$	-
TVH recouvrées à 100 %	-	47 447 \$
	<hr/>	<hr/>
Total des revenus	1 158 266 \$	1 358 235 \$
DÉPENSES		
Immobilisations (Note 4)	5 838 \$	4 903 \$
Salaires et avantages sociaux (Note 7)	243 880 \$	208 483 \$
Administration	77 574 \$	83 450 \$
Dépenses du Conseil et des comités	26 647 \$	32 477 \$
Dépenses des jurys	39 631 \$	39 025 \$
Projets spéciaux	28 796 \$	33 333 \$
Cérémonie des Prix d'excellence	32 604 \$	31 412 \$
Bourses et subventions	699 971 \$	888 795 \$
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses	1 154 941 \$	1 321 878 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	3 325 \$	36 357 \$
SOLDE D'OUVERTURE	100 213 \$	63 856 \$
AJUSTEMENT - PÉRIODES ANTÉRIEURES (Note 7)	(4 373) \$	- \$
	<hr/>	<hr/>
SOLDE DE CLÔTURE	99 165 \$	100 213 \$

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
État de l'évolution
de
l'encaisse
pour la période
terminée le 31 mars
2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	3 325 \$	36 357 \$
Ajouts:		
Changements au fonds de roulement hors-caisse	114 322 \$	(147 258) \$
Ajustement - Périodes antérieures	(4 373) \$	- \$
Subventions à verser	(94 528) \$	(142 524) \$
	<hr/>	<hr/>
Résultats des activités d'exploitation	17 746 \$	(235 425) \$
Résultats des activités de financement		
Investissements	14 389 \$	254 863 \$
	<hr/>	<hr/>
Augmentation de l'encaisse au cours de l'année	32 135 \$	1 438 \$
Encaisse au début de l'année	(64 765) \$	(66 203) \$
	<hr/>	<hr/>
Encaisse à la fin de l'année	(32 630) \$	(64 765) \$
<hr/>		
Encaisse à la fin de l'année consiste en :		
Banque	1 850 \$	1 750 \$
Chèques excédant les dépôts	(34 480) \$	(66 515) \$
	<hr/>	<hr/>
	(32,630) \$	(64 765) \$

1. Généralités

L'organisme à but non-lucratif était une division du gouvernement du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. Depuis, il est une entité indépendante qui gère des programmes d'aide financière pour les artistes professionnels, les étudiants en arts et les organismes admissibles afin de leur permettre d'exécuter diverses fonctions.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus et en tenant compte des conventions comptables suivantes.

Immobilisations - Les immobilisations sont imputées à l'exercice.

Comptabilisation d'un revenu - Un revenu est comptabilisé lorsqu'un versement est retiré des fonds reçus pour les programmes.

3. Investissements - Les investissements incluent le montant déposé dans le compte Money Market ainsi que le montant investi dans un dépôt à court terme à un taux d'intérêt de 2.39% et à une date d'échéance fixée au 30 mars 2006 :

15 898 \$ (Money Market)

648 765 \$ (Dépôt à court terme)

4. Immobilisations

Les immobilisations suivantes ont été imputées à l'exercice: 520 \$ (Mobilier de bureau)

5 318 \$ (Équipement de bureau)

5. Versements

L'organisme à but non-lucratif reçoit du gouvernement provincial une allocation annuelle ainsi que des fonds pour le maintien des programmes de financement.

6. Engagements

L'organisme sans but lucratif s'est engagé à verser le montant des subventions et des bourses qui ont été déterminées et autorisées dans l'année en cours ainsi que celles des années antérieures pour lesquelles un solde reste à payer. Ces engagements sont les suivants.

Subventions à verser	31 mars 2005
Artiste en résidence-février 2002	690 \$
Présentation-février 2002	5 760 \$
Bâtisseurs artistiques-mars 2002	45 916 \$
Arts autochtones 2002-2003	300 \$
Arts sur invitation 2002-2003	1 687 \$
Création/Documentation-avril 2002	2 100 \$
Bâtisseurs artistiques-septembre 2002	9 100 \$
Artiste en résidence-février 2003	1 650 \$
Bourses en art-février 2003	6 750 \$
Bâtisseurs artistiques-mars 2003	20 000 \$
Création/Documentation-avril 2003	2 100 \$
Artiste en début de carrière-avril 2003	2 100 \$
Bâtisseurs artistiques-septembre 2003	51 200 \$
Création/Documentation-octobre 2003	8 400 \$
Artiste en début de carrière-octobre 2003	2 100 \$
Arts sur invitation-décembre 2003	152 \$
Arts-Netlantic-janvier 2004	500 \$
Arts sur invitation-février 2004	1 560 \$
Artiste en résidence-février 2004	33 845 \$
Bourses d'études en art-février 2004	8 350 \$
Présentation d'artiste-février 2004	8 400 \$
Arts autochtones-avril 2004	4 200 \$
Création/Documentation-avril 2004	20 195 \$
Artiste en début de carrière-avril 2004	3 500 \$
Arts sur invitation-août 2004	305 \$
Arts autochtones-octobre 2004	3 600 \$
Création/Documentation-octobre 2004	39 550 \$
Artiste en début de carrière-octobre 2004	7 350 \$
Arts sur invitation-décembre 2004	600 \$

Prix d'excellence 2005	26 000 \$
Arts sur invitation-janvier 2005	154 \$
Artiste en résidence-février 2005	83 043 \$
Bourses d'étude en art-février 2005	72 500 \$
Présentation-février 2005	89 150 \$
Arts sur invitation-mars 2005	234 \$
Total des subventions à verser	563 041 \$

7. Salaires et bénéfices

Le salaire et les bénéfices du directeur général pour la période se terminant au 31 mars 2005, représentent 67 799 \$ (54 481 \$ pour 2004). Le salaire indiqué pour 2004 couvre une période de 9 mois puisqu'il y a eu un changement de personnel à ce poste au cours de l'année.

8. Subventions et bourses

Ce montant représente la totalité des subventions et bourses accordées en 2004-2005.

9. Ajustement des périodes antérieures

Subvention à recevoir de Arts Netlantic au 31 mars 2004 non matérialisée	(6 000 \$)
Dépenses de jury anticipées au 31 mars 2004 mais non matérialisées	<u>1 627 \$</u>
	(4 373 \$)

10. Changements à la présentation des états financiers

La présentation des états financiers courante a été changée en comparaison avec celle présentée au 31 mars 2004 en ce qui suit :

Dans le **Bilan**, "Investissements" ne paraît plus sous *Actifs à court terme* mais plutôt sous *Autre*.

Dans l' **État de l'évolution de l'encaisse**, "l'État de l'encaisse" inclut maintenant seulement les montants affichés dans *Actifs à court terme* et *Passifs à court terme*. Au 31 mars 2004, les états financiers incluaient le montant des *Investissements* dans ce chiffre.

MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Paul E. Daigle

PRÉSIDENT PAR INTÉRIM du Conseil des arts, Paul Daigle demeure à Fredericton (N.-B.). Diplômé du Royal Winnipeg Ballet School, il a été l'un des danseurs de la plus vieille compagnie de ballet au Canada, The Royal Winnipeg Ballet. Paul est maintenant un travailleur indépendant qui oeuvre au plan international dans la conception de scènes et de costumes. Parmi ses oeuvres, l'on dénombre les costumes pour le film de Guy Maddins, qui a remporté un Emmy Award, *Dracula: Pages from a Virgin's Diary*, ainsi que des conceptions pour de nombreuses compagnies de danse notamment : The Royal Winnipeg Ballet, Ballet British Columbia, Alberta Ballet, Les Grands Ballets Canadiens, Ballet Met, Ballet Florida, Ballet Memphis, The North Carolina Dance Theatre, le Kiev Ballet et la Compania Nacional De Danza de Mexico. Paul est fier d'avoir réalisé les conceptions pour *Figaro*, la toute première production de la nouvelle compagnie de ballet au Canada, le Ballet-Théâtre Atlantique du Canada. Son oeuvre la plus récente pour *La flûte enchantée* de Mark Godden et du Royal Winnipeg Ballet sera présentée à la télévision de la CBC dans le cadre de la saison 2005/2006 de *Opening Night*.

Suzanne Hill

1ère VICE-PRÉSIDENTE du Conseil des arts, Suzanne habite à Rothesay, (N.-B.). Elle est très active comme artiste professionnelle et consultante en éducation de l'art. Diplômée des universités Mount Allison et McGill, elle expose ses travaux en Atlantique et ailleurs. Ses oeuvres figurent dans ces collections: la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick, l'Université du Nouveau-Brunswick, la Galerie Beaverbrook et l'Université du Maine. Elle siège au conseil d'administration du Musée du Nouveau-Brunswick et est l'une des fondatrices du NB Visual Art Education Association. Expositions récentes: *Tightrope*, Peter Buckland Gallery, Saint-Jean, N.-B.; 3 New Brunswick Artists, Merida, Mexico. À venir : exposition solo de travaux exécutés suite à plusieurs visites à Iqaluit, NV, Buckland Gallery. En préparation : une série d'oeuvres sur le thème de High Water Mark.

Odette Snow

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE du Conseil des arts, Odette demeure à Moncton (N.-B.). Elle est vice-présidente et chef du contentieux de l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie où elle est responsable des services juridiques, des ressources humaines, de la planification stratégique et de la gestion de la Fondation de l'Assomption. Auparavant, elle était professeure de droit à l'Université de Moncton, enseignant dans le domaine de la fiscalité et du droit commercial corporatif. Elle est diplômée de l'Université de Moncton et détient une maîtrise en droit de York University. Elle est membre du Barreau du Nouveau-Brunswick et membre agréée de la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick.

Mark Blagrove

Mark Blagrove demeure à Sackville (N.-B.). Il enseigne l'anglais, l'art dramatique et l'histoire du cinéma à l'Université Mount Allison. Ses romans ont été publiés dans des revues à travers le pays et ses pièces de théâtre ont été produites tant par des théâtres professionnels qu'universitaires. Mark est un membre de la Playwrights Guild of Canada. En tant que directeur de théâtre, il a produit un très grand nombre d'oeuvres passant de la tragédie vengeresse de la Renaissance au répertoire contemporain à l'opéra.

Anne Compton

Anne Compton demeure à Rothesay (N.-B.). Elle enseigne la littérature anglaise et la création littéraire à l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean. Lauréate de nombreux prix et bourses d'études, Anne est diplômée de l'Université York. Elle a publié quatre livres, de nombreux articles et critiques de même que donné une série de cours, de conférences et d'entrevues. En 2003, Anne s'est mérité le prix Atlantic Poetry pour son premier livre de poésie *Opening the Island*. La sortie de son second recueil *Processional* est prévue pour mai 2005. Elle est directrice de la Lorenzo Reading Series à l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean.

Ludmila K.-Hussey

Ludmila Knezkova-Hussey est pianiste de concert, compositrice, directrice de chorale, musicienne de chambre, praticienne, directrice de la formation des maîtres, fondatrice et force dirigeante du Concours international de piano Ludmila Knezkova-Hussey. Ayant bénéficié d'une formation exceptionnelle en Ukraine, Russie, Tchécoslovaquie, France et Allemagne, elle se distingue à travers l'Europe et l'Amérique par les concerts qu'elle a donnés dans 50 pays. En 2001, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick lui décernait le Prix d'excellence en développement culturel communautaire et, en 2005, le prix André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique. Ludmila demeure à Bathurst (N.-B.)

Michel LeBlanc

Michel demeure à Caraquet (N.-B.). Il est conseiller en programmes pour le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi de la province du Nouveau-Brunswick. Pour plusieurs années, il a été propriétaire-gérant du Save-Easy de Caraquet, un supermarché d'alimentation. Il a fréquenté l'Université du Nouveau-Brunswick d'où il obtient un baccalauréat en administration des affaires. Michel est un membre très actif au niveau de sa communauté et siège au conseil d'administration du quotidien francophone, *L'Acadie-Nouvelle*, de même que sur plusieurs autres conseils d'administration.

Claude LeBouthillier

Claude est natif de Bas-Caraquet (N.-B.). Il a publié huit romans et un recueil de poésie. Il a gagné le prix France-Acadie et le prix Champlain pour *Le feu du mauvais temps* qui raconte la déportation des Acadiens, le prix Éloïze 1999 pour *Le borgo de l'Écumeuse* et, en 2000, le prix Pascal Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français. Il fut président de la Commission du droit du prêt public qui a pour mandat de compenser les auteurs pour l'utilisation de leurs oeuvres dans les bibliothèques canadiennes. Il est membre du Regroupement littéraire des écrivains acadiens. Il publie une chronique hebdomadaire dans *L'Acadie Nouvelle*. Depuis quatre ans, il est le président du Festival acadien de poésie.

Shane Perley-Dutcher

Shane est natif de la Première nation Tobique et demeure à Fredericton (N.-B.). En 2000, ayant obtenu son diplôme en métiers d'art-métaux de l'École des métiers d'art et de design, Shane a lancé une petite entreprise du nom de Mahsos-Motifs. De descendances Wolastoq'kew / Malécite et Wabanaki, Shane est un artiste fortement imprégné par la riche histoire et la culture de l'Est. Omniprésente dans toutes ses créations, la Mahsos «fougère» donne à tous ses bijoux un caractère distinct et traduit en tant que Wolastoqiyik son appartenance à la terre et à la rivière. En 2000, la province lui commandait une oeuvre à offrir en cadeau à l'honorable Adrienne Clarkson lors de sa première visite au N.-B à titre de Gouverneure générale du Canada. En 2001, Shane recevait le Prix du Gouverneure générale pour l'excellence dans l'étude des métaux.

David Umholtz

David Umholtz demeure à Deer Island, (N.-B.), et est diplômé du School of Fine Arts de l'University of Pennsylvania avec majeure en gravure et peinture. Il a travaillé en tant que sérigraphiste et graveur, photographe et journaliste. Il a enseigné à Emily Carr School of Art et au Nova Scotia College of Art and Design. Il a donné des ateliers dans de nombreuses universités canadiennes. Depuis 1969, il a préparé 26 expositions solo et participé à plus de 40 expositions de groupe présentées au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Son travail fait partie de plusieurs collections privées et publiques, notamment : Alcan Aluminium, Banff Centre, Air-Canada, Conseil des arts du Canada, Galerie d'art Beaverbrook et le Portland Museum of Art.

Christian Whalen

Christian Whalen est natif de Fredericton et diplômé des universités Carleton, du Nouveau-Brunswick et Strasbourg III. Il est membre du barreau de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et conseiller juridique à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. Il a été président de la campagne de financement de la première radio de langue française à Fredericton et fondateur de *Clair de lune*, une série des arts du spectacle. Il a remis sur pied la section de Fredericton des Jeunesses musicales du Canada. Plus récemment, il a occupé le poste de président sortant puis celui de secrétaire du conseil d'administration de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick.

Ce document a été préparé par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

634, rue Queen, Suite 300
Fredericton (N.-B.)
E3B 1C2

Téléphone: (506) 444-4444
Télécopieur: (506) 444-5543
Sans frais: 1-866-460-ARTS
Courriel: nabcanb@artsnb.ca
Site Internet: www.artsnb.ca